



BAC Professionnel

Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique (1^{ère} et terminale uniquement)

Les activités d'un responsable d'une entreprise hippique

Il recherche, collecte et trie toutes les informations utiles à la mise en œuvre et au développement de ses activités.

Il communique à l'interne et à l'externe.

Il choisit un système d'exploitation cohérent et durable et en assure le pilotage.

Il assure la gestion économique et financière de l'entreprise.

Il gère et anime l'équipe de travail nécessaire à l'exploitation.

Il met en œuvre, individuellement ou collectivement, la conduite technico-économique d'un ou plusieurs ateliers de production animale et végétale.

Il peut mettre en œuvre individuellement ou collectivement la transformation de tout ou partie de ses produits

Il peut mettre en œuvre individuellement ou collectivement une ou des activités de service.

Il distribue ses produits individuellement ou collectivement.



CONDITIONS D'ENTREE

Après une classe de seconde activité hippique, productions animales, un BPA ou un CAPA.
Possible lors d'une réorientation après le seconde, la première ... (avec dérogation)
Aptitude physique au sport équestre et être titulaire du galop 3 minimum.
Avoir un maître d'apprentissage.

FORMATION PAR APPRENTISSAGE EN TROIS ANS

La formation pratique est dispensée par le maître d'apprentissage ou tuteur.

La formation complémentaire est effectuée au CFA à raison de :

- 700 h la 2^{ème} année du BAC PRO 3 ans (1^{ère}) soit 20 semaines.
- 665 h la 3^{ème} année du BAC PRO 3 ans (Terminale) soit 19 semaines.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

2 à 3 semaines au CFA et 2 à 3 semaines en entreprise en moyenne pendant les deux années de formation.

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

Le **BAC PRO**, diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, est ainsi attribué sur les années de BAC PRO 2 (1^{ère}) et BAC PRO 3 (terminale) :

- 50% Contrôle Continu en Cours de Formation.
- 50% Contrôle final.



CONTACTEZ – NOUS !

- cette formation est organisée en **modules**

4 modules d'enseignement général	
MG 1	Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde (Français, Histoire Géographie, ESC)
MG 2	Langue et culture étrangères (Anglais)
MG 3	Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi
MG 4	Culture scientifique et technologique (Mathématiques, Physique, Biologie)
8 modules d'enseignement professionnel	
MP1	Pilotage de l'entreprise hippique (Economie)
MP2	Filière équine (Economie)
MP3	Gestion de l'entreprise
MP4	Zootecnie générale et comparée
MP5	Gestion d'une cavalerie et des prairies associées
MP6	Travail du cheval
MP7	Choix et utilisation des équipements et installations associés
MAP	Valorisation de la production équine régionale

DEBOUCHES :

- Poursuite d'études (BTS, CS, BP JEPS ...)
- Eleveur ou responsable d'élevage en entreprise hippique

Dans les cas suivants :

- **vous sortez d'une Seconde Productions Animales, Activités Hippiques**
- **vous avez un BPA,**
- **un diplôme de niveau IV et plus (BAC général, BAC PRO, BTS ...)**
- **une réorientation après une classe de Seconde, de 1^{ère} ... (avec dérogation)**

vous pouvez demander à ne suivre la formation que sur 2 années (2^{ème} et 3^{ème} année)

